

**Procès-verbal
de l'Assemblée Générale des Restos du Cœur- Sion
(tenue par voie de consultation en 2022)**

En raison des restrictions sanitaires, l'AG de l'association des Restos du Cœur – Sion, n'a pas pu se tenir en présentiel. Elle a été remplacée par une consultation portant notamment sur les objets devant statutairement figurer à l'ordre du jour.

Une communication remplaçant l'habituelle convocation a été adressée aux membres, c.à.d. à toutes les personnes ayant versé au moins l'équivalent de la cotisation annuelle. Les comptes de l'exercice 2021 ainsi qu'un rapport d'activité figurent sur le site : www.restosducoeur-sion.ch afin que tous les intéressés puissent en prendre connaissance.

Afin de tenir nos sympathisants au courant des activités, 923 lettres ont été adressées et 40 réponses sont revenues en retour.

Les divers points soumis au vote des membres ont été acceptés à l'unanimité, sans opposition ni remarque. Cela concerne en particulier :

- l'approbation du procès-verbal de l'AG 2021 (figurant sur le site),
- le rapport d'activité du comité pour l'exercice 2021 (figurant sur le site),
- l'approbation des comptes 2021 et du rapport des vérificateurs de compte (figurant sur le site),
- la décharge a été donnée au comité,
- le comité continue dans sa composition actuelle à savoir : Clerc Nathalie, Catherine Constantin-Reynard, Magali Charvet, Délèze Jean-Luc et Dessimoz Grégoire. Fabienne Délèze Constantin assume le poste de secrétaire et Henri Kuchler la présidence,
- Philippe Jaquet reste employé de l'association.

Les contributions demeurent inchangées (35 fr pour la cotisation et 150 fr pour le parrainage).

Sion, avril 2022

Kuchler Henri
Président

Fabienne Délèze Constantin
Secrétaire